Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau: Organ für das öffentliche und

> private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Verband Schweizerischer Privatschulen Herausgeber:

Band: 53 (1980)

Heft: [2]

Rubrik: Informationen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informationen

Fédération Suisse des écoles privées / Verband Schweizerischer Privatschulen

Comité central

Le Comité central de la FSEP a tenu sa dernière séance de l'année le samedi 1er décembre 1979, sous la présidence du soussigné.

Outre le président sont présents MM. Huber, Huguenin, Le Pin et Vial. Sont excusés MM. Dr. Bischoff, Dr. Haenssler (membre à titre provisoire) et Müller.

Au vu de cette faible participation, M. Huguenin fait remarquer qu'un nombre restreint de membres pourraient être amenés à prendre des décisions qui bouleverseraient l'avenir de la Fédération, aucune règle ne fixant un quorum quant au nombre de participants. L'étude d'une modification de l'art 5 des statuts sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Quelques modifications mineures sont apportées au procès-verbal de la séance du 22 septembre, avant son adoption.

Le comité entend ensuite un rapport oral de la commission du questionnaire-statistique, par la voix du président. Il est relevé notamment que les statistiques cantonales sont obligatoires; les résultats sont publiés dans un épais fascicule de l'Office fédéral de la statistique, la «Schweizerische Schülerstatistik», la section «Tourisme» publiant de son côté ses propres statistiques.

Le Comité central est unanimenent d'accord avec la commission sur les points suivants:

- Pour éviter un travail double ou triple aux écoles, il faut que le futur questionnaire couvre tous les besoins.
- La prochaine étape consiste à demander aux fédérations régionales d'établir la liste des questions intéressantes qui ne sont pas encore posées. La commission en a déjà relevé plusieurs, par exemple: programmes scolaires; personnel de maison et personnel enseignant occupé à plein temps (15-25 heures par semaine) ou à temps partiel.

Le comité se préoccupe ensuite longuement du problème posé par la réintégration de l'Association genevoise au sein de la Fédération suisse.

Il convient de rappeler à ce propos qu'à la suite de pourparlers préliminaires, l'Association genevoise était d'accord d'envisager une affiliation directe à la Fédération suisse, sans pour autant être membre de la Fédération suisse romande. Une telle éventualité ne pouvant se concevoir sans une modification des statuts de la Fédération suisse, le Comité central avait invité les Fédérations régionales à se prononcer sur une nouvelle teneur du ler paragraphe de l'art. 2 des statuts ainsi conçue:

«La fédération suisse est constituée par la Fédération suisse romande de l'enseignement privé (Suisse française) et le «Verband Schweizerischer Privatschulen – deutsche und italienische Schweiz» - et par tout autre groupement ou association agrée par le Comité central».

Devant les objections qui devaient surgir à la suite de cette proposition et notamment les craintes qu'elle faisait naître quant à la possibilité d'une double appartenance qu'elle pouvait engendrer, le président de la Fèdèration suisse suggérait de remplacer la mention finale :

Heilpädagogische Sonderschule Bülach

Wir suchen auf Schulanfang 1980

Logopädin oder Logopäden

für 10 bis 12 Jahreswochenstunden, wobei allenfalls die Möglichkeit besteht, zusätzlich noch einige Jahreswochenstunden an der Sprachheilschule der Primarschule Bülach zu übernehmen.

Die Besoldung entspricht derjenigen eines Sonderklassenlehrers, umgerechnet auf die effektiv erteilten Jahreswochenstunden und ist bei der kant. Beamtenversicherungskasse versichert. Bisherige Dienstjahre werden angerechnet.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind bis Mitte März 1980 zu richten an die Kommission der Heilpädagogischen Sonderschule Bülach, Sekretariat, Hans-Haller-Gasse 9, 8180 Bülach, Tel. 01 860 18 97, wo auch weitere Auskünfte gerne erteilt werden. Kommission der Heilpädagogischen Sonderschule Bülach

Für Schulmusik

Musikalien – Bücher – Blockflöten

Orff-Instrumente – Historische Instrumente
Schallplatten

zu

Musikhaus





Ferienlager und Landschulwochen in Unterwasser

Bis 50 Personen in schönem Ski- u. Wandergebiet

Kein Selbstkochen, sehr günstige Preise, für die Schulleitung neue Zimmer mit WC und Dusche ohne Aufpreis.

Familie Hans Koller, Hotel Wäldli, 9657 Unterwasser (Obertoggenburg) Telefon 074 5 12 14



Briefbogen

Rechnungen

Formulare für

Buchhaltungen

Prospekte

Kuverts

Garnituren

usw.

Künzler Buchdruck 9002 St.Gallen

bedient prompt und zuverlässig

... «et par tout autre groupement ou association agrée par le Comité central» par ... «et par l'Association genevoise des écoles privées». dans le sens et dans l'esprit d'un compromis.

Selon l'art. 8 des statuts, les modifications de ceux-ci doivent être adoptées par les deux fédérations constituantes et non par le Comité central. Ce sont donc les porteparole des deux fédérations qui successivement fixèrent les positions de celles-ci, après lecture d'une lettre du président de l'AVDEP, M. Huguenin, définissant clairement le point de vue de l'Association vaudoise.

Tandis que M. Huber, au nom de la Fédération suisse alémanique, approuve la modification proposée, dans sa deuxième version, M. Huguenin, président de la Fédération suisse romande la rejette, au nom de cette dernière, tout en relevant que les délégués sont tous en faveur de la réintégration de l'Association genevoise au sein de la Fédération suisse.

Le Comité central prend acte de ces déclarations; il invite les fédérations régionales à faire leur possible pour trouver avec l'Association genevoise une solution permettant sa réintégration au sein de la Fédération par les voies normales. Le président réitère ses offres de bons offices comme intermédiaire.

M. Huguenin, responsable des finances présente ensuite un rapport provisoire pour 1979. Les recettes sont évaluées à fr. 8.664.-- dont fr. 3.840.-- de cotisations versées par la Fédération Suisse alémanique et fr. 4.500.-- par la Fédération suisse romande. Les dépenses s'élèvent jusqu'au début du mois de décembre à fr. 5.878.40. Selon les décisions prises antérieurement, il faudra compter en outre avec une dépense de l'ordre de fr. 3.000.-- pour couvrir le déficit d'exploitation de la Revue suisse d'éducation, une somme identique étant supportée par la Fédération Suisse alémanique.

Au chapitre du budget, il est décidé de maintenir la cotisation par école à fr. 60.--. Pour les frais du congrès, un montant de fr. 1.000.-- est mis en réserve.

Le comité nomme M. Daniel Monthoux en tant que représentant suppléant romand à l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle.

Au point 7 de l'ordre du jour, il est relevé que l'Association vaudoise s'occupe de deux questions particulièrement importantes: la Convention collective de travail de l'enseignement privé vaudois d'une part et les relations avec le D.I.P., d'autre part.

Le prochain congrès aura lieu à Neuchâtel les vendredi 24 et samedi 25 octobre 1980. Le thème proposé est le suivant: «l'école privée peut-elle encore survivre?». Différentes personnalités seront contactées pour faire des exposés. Par lettre au président, M. Regard suggère que, dans le cadre de ce congrès, les écoles privées offrent des places gratuites à des réfugiés vietnamiens ou financent leur initiation au français ou à l'allemand en vue d'entrer en apprentissage. Le comité estime que la chose doit être examinée de cas en cas sur le plan local.

Après examen des affaires courantes, le comité fixe sa prochaine séance au 2 février, après avoir entendu une proposition de M. Huber demandant que les séances se tiennent un autre jour que le samedi.

DAS HABEN WIR NUN DAYON!



Von allen Mühen, die nun so ein Umzug mit sich bringt, bleibt uns nichts weiter als ein Ah oder Oh. Manchmal hört man auch den Satz: «Das war auch bitter nötig». Doch was die einzelnen auch sagen, sie sind sich einig: «Das neue Haus ist nicht nur schön, sondern sehr praktisch.»

So haben unsere Kunden nicht zuletzt auch etwas da-

davon. Die Lieferungen können schneller erledigt werden, weil wir die Lieferwagen im Keller beladen können. Was aus dem Lager kommt, wird rasch in den geräumigen Warenaufzug geschoben und ist schon zur Hand. So können wir in viel grösserem Umfang arbeiten, und auch die Druckerei kann nun endlich die neue Maschine aufstel-

len. Was nun hier alles gedruckt wird, beschäftigt nachher die Buchbinder und dann den Lagerverwalter. Er ist besonders stolz auf die grosse Ordnung in dem grossen Raum.

Jetzt kommen die Schulhefte, Drucksachen und Büro-Artikel noch schneller zu Ihnen. Das haben wir davon. Und wir sind froh.



EHRSAM-MÜLLER AG Druckt, heftet, liniert Josefstrasse 206, 8031 Zürich, Telefon 42 67 67

Le Groupement des écoles de commerce

La section romande des écoles de commerce, qui s'est constitué en 1972, au moment du changement de structure de la Fédération suisse et de la suppression du «Groupement professionnel» qui y était rattaché, compte à ce jour une vingtaine d'écoles.

Ses statuts précisent qu'il peut édicter à leur intention des prescriptions uniformes concernant les programmes d'études et les examens, en vue de la préparation des candidats aux différents types de diplômes reconnus par lui. Ces prescriptions ont été effectivement èlaborées en 1976, puis complétées depuis lors; elles feront prochainement l'objet d'une nouvelle révision pour tenir compte des expériences faites au cours de ces dernières années.

Les écoles-membres ont la possibilité de présenter les candidats aux diplômes suivants, qui reçoivent le sceau de la Fédération:

- a) diplôme de sténodactylographe
- b) diplôme de secrétaire
- c) diplôme de secrétaire-comptable
- d) diplôme de secrétaire de direction
- e) diplôme de commerce

Ces examens ont généralement lieu au siège des écoles, en présence d'un ou de deux experts désignés par le Groupement, qui sont présentement au nombre de 6, dont 3 pour les langues et 3 pour les branches commerciales.

Le comité prépare, de son côté, des séries d'épreuves dans l'une ou l'autre branche obligatoire du programme d'études et cherche, dans toute la mesure du possible, à centraliser les sessions d'examens par région.

Bon an, mal an, le Groupement délivre environ 220 diplômes soumis à l'estampillage. L'une des principales tâches actuelles du Groupement consiste à promouvoir son image de marque parmi les écoles membres et à développer ses «public relations». C'est dans cette idée qu'il participe activement, depuis 2 ans, à des expositions régionales.

Lors de sa dernière assemblée générale extraordianire, il a pris la décision d'augmenter sensiblement son budget et, par voie de conséquence, la contribution financière de ses membres en vue d'une campagne de publicité systématique. Il a également prévu la réimpression d'une brochure de propagande, l'organisation d'une journée «portes ouvertes» et la création d'un secrétariat permanent au domicile de son président. Notre groupement souhaite que la collaboration qui s'est instituée ces dernières années avec nos collègues de Suisse alémanique s'intensifie, et cela tout particulièrement dans le domaine de l'information et de la réalisation d'actions communes, même si les problèmes ne se posent pas toujours de la même manière en Suisse romande et en Suisse allemande.

Il envisage aussi la mise sur pied d'un seminaire de perfectionnement pour directeurs et professeurs et la possibilité d'organiser des cours de «méthodologie du travail» à l'intention des élèves des écoles membres.

Tous ces efforts de promotion et de développement, nous en sommes certains, porteront leurs fruits à longue échéance, à condition que toutes les écoles affiliées y particiPent activement. Les temps plus difficiles au-devant desquels nous allons inéluctablement doivent nous inciter à collaborer toujours plus étroitement les uns avec les
autres, si nous voulons maintenir nos positions et assurer notre avenir dans une
conjoncture incertaine, influencée par les événements mondiaux. Ce n'est qu'à cette
condition que les écoles privées de notre pays seront en mesure de surmonter les difficultés auxquelles elles seront confrontées.



Evangelische Mittelschule, 7220 Schiers

An der Evangelischen Mittelschule Schiers ist auf 1. Mai 1980 wegen Pensionierung des bisherigen Stelleninhabers folgende

Gymnasiallehrstelle

füi

Latein und Griechisch

(evtl. ein weiteres Fach, am Gymnasium)

neu zu besetzen.

Die Evangelische Mittelschule Schiers ist eine private, eidgenössisch und kantonal anerkannte, voll ausgebaute Mittelschule (Gymnasium Typus A, B, C, Lehrerseminar) für Knaben und Mädchen (ca. 370 Schüler, davon rund 170 im Internat).

Der/die neue Lehrer/in findet eine vielseitige und interessante Aufgabe in einem Kollegium von 30 Lehrern.

Weitere Unterlagen können beim Sekretariat, Telefon 081 53 11 91, angefordert werden.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind bis zum 31. März 1980 an:

Direktor Dr. G. Marx zu richten, der auch für weitere Auskünfte zur Verfügung steht.

Evangelische Mittelschule Schiers, 7220 Schiers, Telefon 081 53 11 91

Freie Katholische Schulen Zürich

Auf Beginn des Schuljahres 1980/81 (22. April) suchen wir

Sekundarlehrer/innen phil. I und II Reallehrer/innen Handarbeits-/Hauswirtschaftslehrerin

Interessenten, die im Besitz der erforderlichen Lehrpatente sind, wollen ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen einreichen an das

Sekretariat der Katholischen Schulen, Sumatrastrasse 31, 8006 Zürich, das auch über Anstellungsbedingungen und Besoldung Auskunft erteilt (Telefon 01 28 37 60).